



ADAMA

ADAMA.COM

FONGICIDE

VEDETTE®

Plug and Spray* : pas de prise de tête !

**Simplifie la préparation
de votre traitement
tout en vous apportant :**

- **Tranquillité d'esprit** : 2 matières actives robustes ayant prouvé leur efficacité
- **Bénéfices technico-économiques**, comparé aux autres prêt-à-l'emploi
- **Gain de temps et facilité d'emploi** : un seul bidon, spectre large sur toutes céréales et colza, large fenêtre d'utilisation, baisse d'IFT.

*Brancher et Appliquer

Listen • Learn • Deliver

ADAMA.COM

GROUPE 3 | 11 FONGICIDE

Composition

150 g/L prothioconazole
+200g/L azoxystrobine.

Formulation

SC (Suspension concentrée).

Famille chimique

Le prothioconazole (FRAC 3) appartient à la famille des IDM et l'azoxystrobine (FRAC11) appartient à la famille des strobilurines.

Conditionnement

Bidon de 5L.

VEDETTE®

UN LARGE SPECTRE

Tableau des usages autorisés

Grâce à ses 2 matières actives complémentaires : triazole et strobilurine, VEDETTE® gère un large spectre de maladies dont septoriose et rouilles. Homologué aussi sur colza, VEDETTE® s'adapte à tous vos programmes.

Cultures		Cultures	Dose maximum d'emploi	Nombre maximum d'applications /an	Stade d'application	Délai avant récolte (jours)	Zone non traitée aquatique	
Blé	Septoriose(s)	Blé dur d'hiver Blé tendre d'hiver Blé dur de printemps Blé tendre de printemps Triticale Epeautre Tritordeum et autres hybrides du blé	1 L/ha	1/an	Entre BBCH30 et BBCH69	35	20 m dont DVP** 5 m	
	Rouille(s)							
	Helminthosporiose							
	Oidium(s)							
	Fusarioses							
	Fusariose microdochium							
Orge	Helminthosporiose et ramulariose	Orge d'hiver Orge de printemps	1 L/ha	1/an	Entre BBCH30 et BBCH59	35	20 m dont DVP** 5 m	
	Rhynchosporiose							
	Oïdium (s)							
	Fusarioses							
	Rouille(s)							
Seigle	Rhynchosporiose	Seigle	1 L/ha	1/an	Entre BBCH30 et BBCH59	35	20 m dont DVP** 5 m	
	Rouille(s)							
Crucifères oléagineux	Cylindrosporiose	Culture de printemps de : colza, lin oléagineux, lin textile, moutarde, navette	1 L/ha	1/an	Entre BBCH50 et BBCH69	56	20m dont DVP** 5m	
	Sclérotiniose	Culture d'hiver de : colza, lin oléagineux, lin textile, moutarde, navette					20m	
	Oïdium	Culture de printemps de : colza, lin oléagineux, lin textile, moutarde, navette			Entre BBCH 65 et BBCH 73		20m dont DVP** 5m	
	Maladies fongiques des siliques	Culture d'hiver de : colza, lin oléagineux, lin textile, moutarde, navette					20m	

**DVP : Dispositif végétalisé permanent

SPe2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour les usages sur «céréales» d'hiver et «crucifères oléagineux» d'hiver.

Peut être dangereux pour les abeilles. Application possible durant la floraison et sur les zones de butinage, pour les cultures attractives, selon les conditions fixées par l'arrêté du 20 novembre 2021 pour les usages caractérisés par "emploi possible".

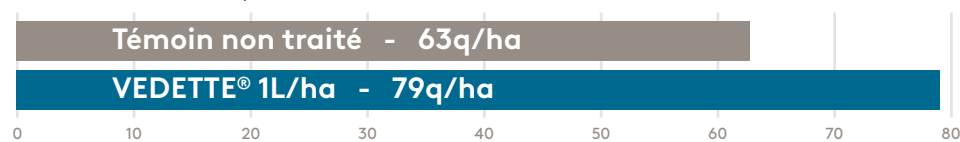
Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 48 heures après traitement.

Protection des personnes présentes et des résidents. Respecter une distance d'au moins 5 mètres entre la rampe de pulvérisation et :
- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

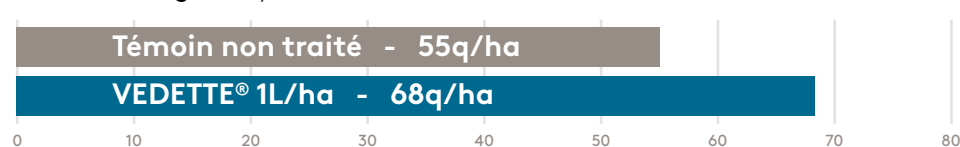
Cette distance peut être réduite à 3 mètres en utilisant un matériel permettant une atténuation de la dérive d'au moins 50 %.

UN PRODUIT ÉCONOMIQUE ET RENTABLE

Rendement blé - Moyenne de 44 essais 2018-2020



Rendement orge - Moyenne de 36 essais 2018-2020

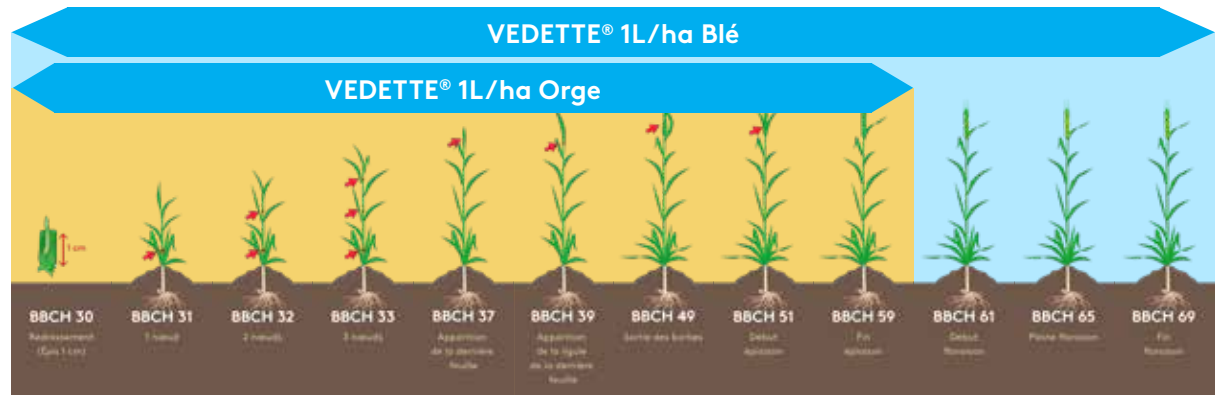


+26%
Soit 304 €/ha de
GAIN €

+24%
Soit 221 €/ha de
GAIN €

SOUPLESSE SUR CÉRÉALES ET COLZA

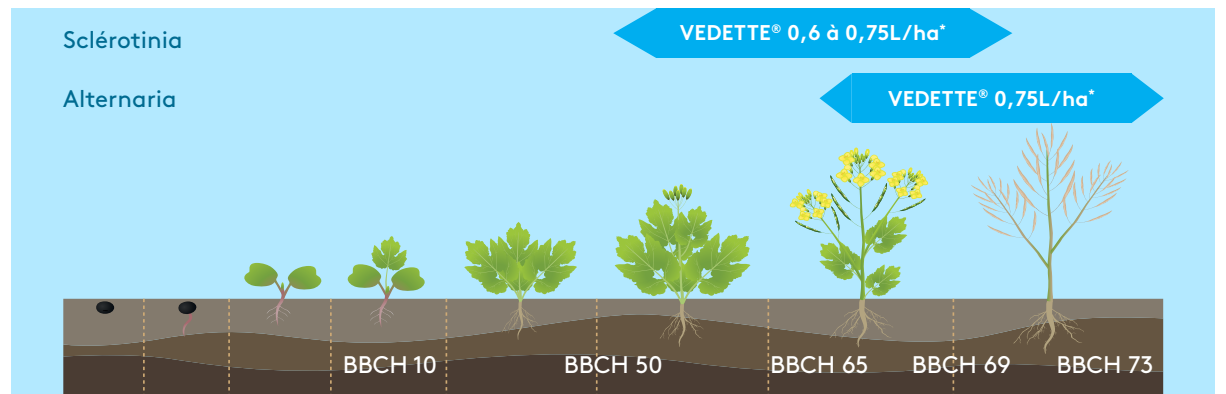
Blé - orge : D'une grande souplesse, VEDETTE® est un fongicide qui peut être appliqué depuis le début de la montaison (BBCH30 – BBCH 32) jusqu'à la floraison sur blé (BBCH69) et jusqu'à l'épiaison sur orge (BBCH59). À adapter en fonction de la pression maladie et de la sensibilité variétale.



Colza : VEDETTE® peut s'utiliser sur l'ensemble des maladies.

Contre le sclérotinia, appliquer VEDETTE® préférentiellement au stade "chute des premiers pétales" (BBCH65), seul à 0,75L/ha ou en association à la dose de 0,6L/ha avec un autre fongicide homologué.

Sur alternaria, VEDETTE® s'utilise seul à la dose de 0,75L/ha au stade 10 premières siliques bosselées (BBCH 73).



* Peut être dangereux pour les abeilles. Application possible durant la floraison et sur les zones de butinage, pour les cultures attractives, selon les conditions fixées par l'arrêté du 20 novembre 2021 pour les usages caractérisés par "emploi possible".

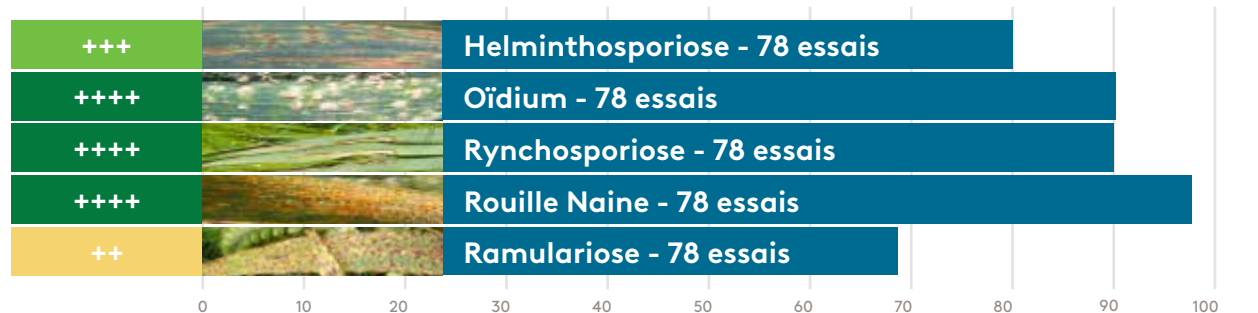
EFFICACITÉ SUR BLÉ

Essais 2018-2020



EFFICACITÉ SUR ORGE

Essais 2018-2020





	GROUPE 3 FONGICIDE	GROUPE 11 FONGICIDE
	PROTHIOCONAZOLE	AZOXYSTROBINE
Famille :	IDM	Strobilurine
Mode d'action :	Inhibiteurs de dé-méthylation, inhibiteurs de biosynthèse de l'ergostérol	Inhibiteur de la respiration mitochondriale
Mode de diffusion :	Protecteur systémique	Protecteur systémique
Persistence d'action :	>4 semaines	Jusqu'à 3 semaines

VEDETTE® est composé de 150 g/L de prothioconazole et de 200 g/L d'azoxystrobine. Ces deux molécules permettent de **lutter efficacement** contre les principales maladies foliaires des céréales. Respectivement classés FRAC 3 et 11, le prothioconazole et l'azoxystrobine sont deux protecteurs systémiques qui agissent sur le développement des maladies, à différents stades de leur développement. Cette complémentarité de modes d'action garantit efficacité et durabilité de votre intervention.

Impact de la matière active fongique sur le développement des maladies

Germination des spores

Pénétration

Croissance du mycélium

Pré-sporulation

Sporulation



Azoxystrobine

Prothioconazole

Azoxystrobine + Prothioconazole

GROUPE 11 FONGICIDE
GROUPE 3 FONGICIDE

VEDETTE® : AMM N° : 2230815 - SC- Suspension concentrée - prothioconazole 150g/L + azoxystrobine 200g/L

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.
©Marque déposée Adama France s.a.s.- RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 :

Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Septembre 2025. Annule et remplace toute version précédente.

VEDETTE®

ATTENTION



H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 : Nocif par inhalation.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | www.adama.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.